

## **ETUDES PREPARANT AU DIPLOME DE DIETETICIEN**

### **Formations Métiers Santé**

Posté par: formations-concours

Publiée le : 16/10/2008 19:50:53

**PROFESSION** Le diététicien apporte sa compétence scientifique et technique pour assurer la qualité des aliments et des préparations alimentaires, l'équilibre nutritionnel, l'établissement de régimes sur prescription médicale et le respect des règles d'hygiène. Il travaille en collaboration avec des médecins, des gestionnaires ou des chercheurs. Il existe une pluralité des interventions, des modes d'exercice et des statuts pour cette profession. Le travail du diététicien varie en fonction de la structure dans laquelle il exerce. A l'hôpital, il travaille en collaboration avec des médecins nutritionnistes, il suit le malade de son admission à sa sortie, notamment, il établit un régime alimentaire en fonction de son état de santé. La restauration collective (établissements scolaires, restaurants d'entreprises...) est une autre voie pour le diététicien qui aura alors pour rôle de veiller à l'équilibre nutritionnel des menus servis. Dans l'industrie, le diététicien peut exercer ses compétences dans les services de recherche et de marketing en proposant de nouveaux produits. En cabinet libéral, il reçoit les patients que lui envoient les médecins et soigne les troubles de la nutrition.

A l'heure actuelle, 4500 diététiciens exercent en France, dont 98 % de femmes.

Les diététiciens sont titulaires, soit d'un Brevet de technicien supérieur diététique (BTS) qui sanctionne une formation de deux ans d'études post secondaires dans un établissement d'enseignement public ou privé habilité par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, soit d'un diplôme universitaire de technologie de génie biologique, option diététique (DUT).

- LE BTS CCES** : Il est ouvert aux candidats : Titulaires :
- du baccalauréat ;
  - ou d'un diplôme classé ou homologué au niveau IV ;
  - ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires.
  - ou ayant accompli la scolarité complète conduisant à un des diplômes précités.

Ayant satisfait à un examen sur dossier

**FORMATION** La formation dure deux années, à raison de 32 heures d'enseignement théorique par semaine et de stages en milieu professionnel :

- Enseignement **théorique** : français, sciences-humaines, biochimie-biologie, nutrition et alimentation, bases physiopathologiques de la diététique, régimes, techniques culinaires, économie et gestion ;

- **Stages** : dans le secteur de la restauration collective, de la diététique thérapeutique, du secteur industriel (agro-alimentaires, pharmaceutiques).

**L'EXAMEN DU BTS** Pour se présenter à l'examen, les candidats doivent :

- avoir suivi la préparation au diplôme ;
- ou justifier au moins **trois ans d'exercice professionnel** dans un emploi de niveau au moins égal à celui de technicien et dans un domaine en rapport avec la finalité du diplôme de diététicien. Il comprend **6 épreuves** écrites et orales dont une présentation et une soutenance de mémoire, ainsi qu'une épreuve professionnelle de synthèse qui comprend une étude de cas (épreuve écrite de 3 heures) et une mise en œuvre de techniques culinaires (épreuve pratique de 3 heures 30).

Le diplôme est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne générale d'au moins 10/20.

**LE DUT** Le DUT génie biologique, option diététique sanctionne également un enseignement de deux années mais la formation est délivrée dans des Instituts universitaires de technologie, accessibles après le **baccalauréat** ou un diplôme équivalent. La première année est un tronc commun à tous les étudiants du DUT génie biologique ; la spécialisation en diététique intervient en seconde année puisque les étudiants y abordent les enseignements diététiques proprement dits (nutrition, régimes pathologies.) et effectuent un stage dans une structure de soin.